Cérémonie de parrainage de clandestins à la mairie du 20e

25/11/2009 à 17h13

Vendredi 20 novembre, la salle des mariages de la mairie du 20e arrondissement est comble. Au mur, une fresque représente la République, portée en triomphe par la Paix et les droits de l'Homme.

Autour de Frédérique Calandra, Anne-Charlotte Keller adjointe aux Affaires scolaires et périscolaires, Danielle Simonnet déléguée auprès de la maire chargée de la lutte contre les discriminations, de l'intégration, du handicap, et du monde associatif, **George-Pau Langevin, députée de la 21e circonscription, et David Assouline, sénateur de Paris**.

Monsieur K. travaille dans la sécurité et le bâtiment. Il est marié et père de trois enfants. En situation irrégulière, il vient de recevoir le parrainage de Mathilde D., professeur de lettres, habitante du 20e. « Si j'ai des problèmes, je peux appeler. » En cas d'arrestation, le fait d'être parrainé par un citoyen français complique la tâche de l'administration.

Pour George Pau-Langevin, ce qui est important dans ce parrainage républicain, c'est « la solidarité directe de Monsieur et Madame Tout-le-monde. Cela montre l'ouverture d'esprit de nos concitoyens et le fossé qu'il y a entre eux et Monsieur Besson. Source : le75020.fr